



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE DE BULLION

Dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi « *NOTRE* », du 7 août 2015 et notamment de l'article L2313-1 du CGCT, une brève note de synthèse doit être rédigée en accompagnement des documents budgétaires à l'intention des membres du conseil municipal et des citoyens sur les orientations du budget primitif, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette.

Le budget primitif retrace aussi précisément que possible l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Mais en cours d'année, des **budgets supplémentaires ou rectificatifs, des décisions modificatives peuvent être** nécessaires afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. Les budget eau et assainissement sont transférés à la CART depuis le 1^{er} janvier 2020.

Cette première étape du cycle budgétaire est donc un élément essentiel et obligatoire de la communication financière de la commune.

Suite à la crise sanitaire du COVID-19 la mise en place du nouveau conseil municipal a été retardée au 26 mai 2020, L'état a reporté le vote du budget primitif au 31 juillet 2020. Pour notre commune, la date du vote est fixée est le 28 juillet 2020

Cependant il convient de rappeler que des dépenses ont été réalisées, en début d'année, par la municipalité sortante. Elles sont intégrées à cette présentation budgétaire notamment 24 000€ de dépenses de masques.

Le contexte budgétaire est toujours aussi contraint, la Dotation Globale de Fonctionnement est encore en baisse cette année.

Après adoption par le conseil municipal la présente note sera mise en ligne sur le site de la commune de Bullion www.bullion.fr

Budget primitif de fonctionnement 2020 : 2 048 306,00 €

Le budget de fonctionnement concerne toutes les opérations nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Principales dépenses prévues en 2020 et répartition :

- Les charges à caractère général (482 780,00€) comprenant eau, énergie, alimentation, fournitures d'entretien et de petits équipements, les fournitures administratives, les contrats de prestations de services, l'entretien des terrains, des bâtiments, des voiries et du matériel de la commune, les frais de maintenance, les frais d'assurance, les frais d'affranchissement et de communication, les impôts et taxes. Ces postes sont en légère augmentation
- Les dépenses de personnel (706 598,31€) comprennent les salaires du personnel titulaire, non-titulaire et des apprentis, les cotisations URSSAF et aux autres organismes. Les dépenses se répartissent en rémunérations brutes (**441 903,20 €**), charges salariales et patronales (**208 099,68 €**), L'assurance du personnel (38 317,43 €), le centre de gestion CIG (10 397 €),

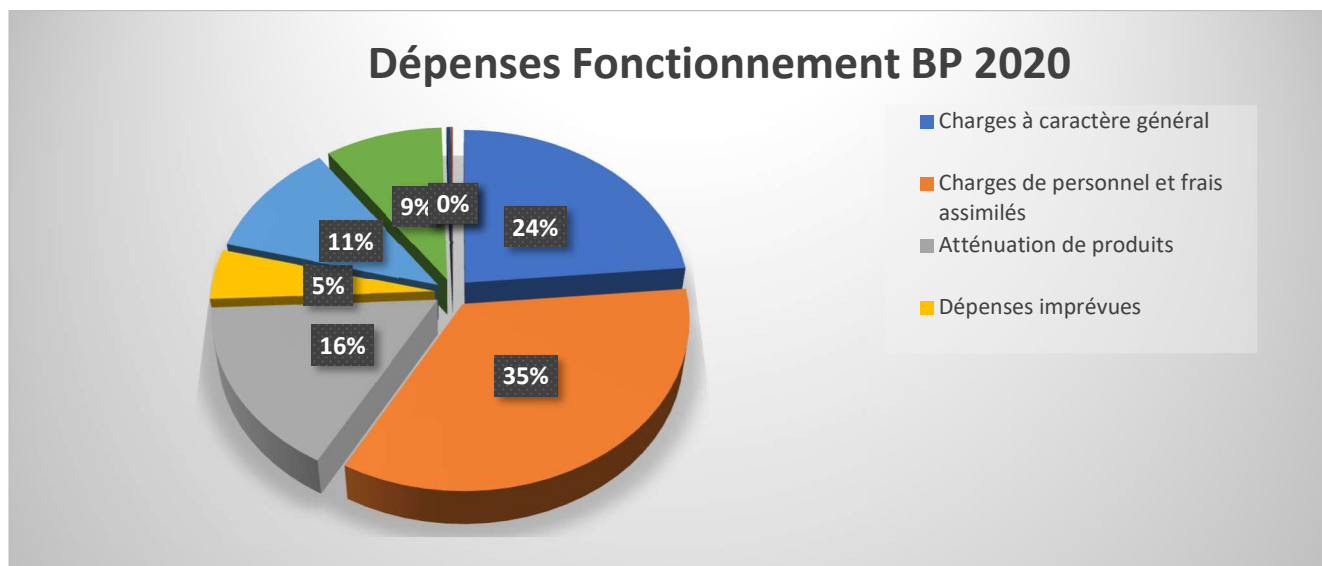
médecine du travail (3 108 €), cotisations aux organismes sociaux (4 773 €), ces dépenses sont en hausse dues à des congés maternité/maladie, et une prévision de remplacement jusqu'à la fin de l'année. Le budget formation est en hausse pour permettre des formations obligatoires au niveau du centre de loisirs et des services techniques Cette hausse est partiellement compensée par les recettes attendues.

- Les atténuations de produits composées principalement des reversements de la commune à l'État (FPIC : Fonds national de péréquation et FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources).

Evolution du prélèvement du FPIC entre 2013 et 2020 :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
16 502 €	33 137 €	42 738 €	70 932 €	69 838 €	68 577 €	72 841 €	70 667 €

- Les autres charges de gestion courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la participation aux budgets de la Caisse des écoles et du CCAS, les subventions aux associations et les autres charges intercommunales comme le service d'incendie et de secours, la contribution à divers organismes comme le PNR et les missions locales.
- Le virement à la section investissement permet d'équilibrer le budget de la section d'investissement.



Principales recettes prévues en 2020 et répartition

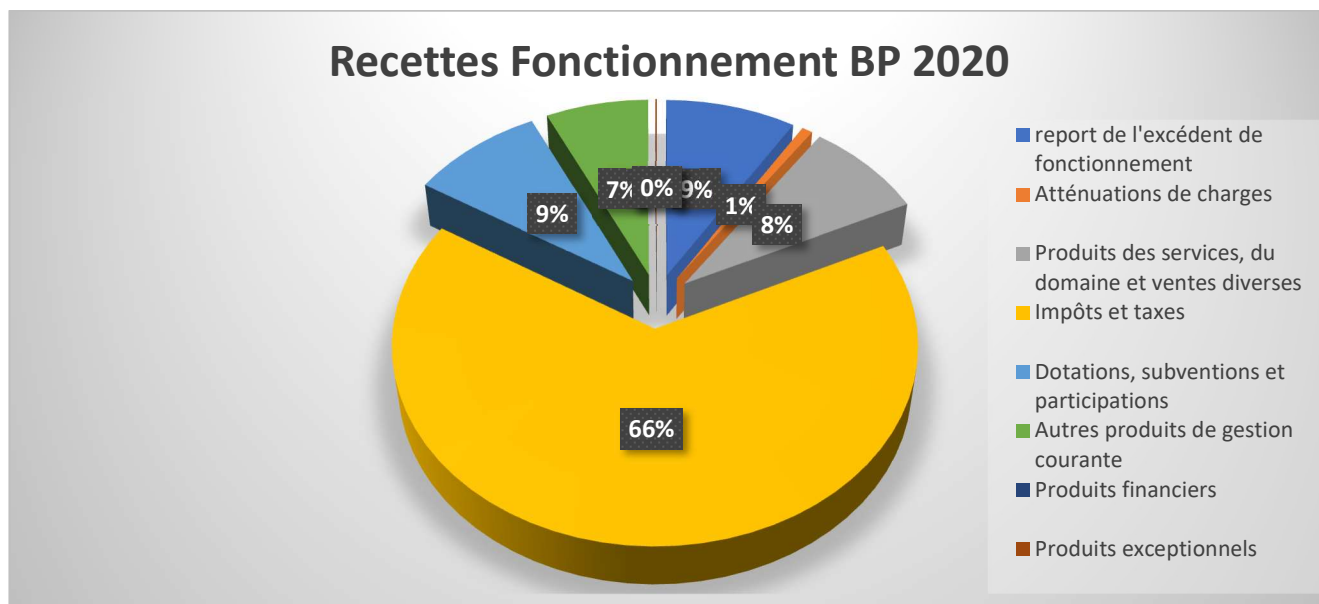
- Les produits des services qui comprennent principalement : Les concessions du cimetière, les facturations du restaurant scolaire et du centre de loisirs. Les produits du centre de loisirs ont été revus à la baisse par rapport au BP 2019 en raison du COVID et de la fermeture du centre pendant 2 mois (100 000€/125 000€).
- Les dotations de l'état composées de la Dotation Globale de Fonctionnement en baisse encore cette année en raison de l'écêtement pratiqué, la dotation de Solidarité Rurale et diverses autres compensations comme celles reçues de la CAF.

Baisse de la DGF entre 2013 et 2020

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
234 960 €	219 954 €	187 542 €	155 896 €	128 920 €	115 154 €	99 4281 €	86 810 €

- Les recettes fiscales comprennent les taxes foncières et d'habitation pour 806 462 euros ce qui représente 66 % des impôts et taxes perçues, l'attribution de compensation reversée par Rambouillet Territoires stable, la taxe sur les pylônes électriques, la taxe sur l'électricité, les droits de mutation : prévisions sur les ventes immobilières réalisées sur la commune.
- Les autres produits de gestion courante comprennent principalement les loyers des propriétés communales et location de salles.

La commune perçoit également des assurances les remboursements sur la rémunération du personnel correspondent aux arrêts maladie.



Budget d'investissement 2020 : 2 137 507,68 €

Le budget d'investissement concerne toutes les opérations relatives à l'équipement du village. Plus des trois quarts de ces dépenses sont consacrées à l'amélioration du cadre de vie des bullionnais. La municipalité sortante avait déjà engagé des investissements. Ils sont bien sur repris dans cette présentation.

Principales dépenses en 2020 et répartition

Les investissements sur les bâtiments et installations avec principalement :

- La poursuite du contrat départemental avec la construction de l'espace multimédia, l'aménagement des espace jeunes et de rangement de la salle Paragot. On peut noter une hausse du coût de l'espace multimédia et de l'espace jeune en raison d'un changement d'implantation beaucoup plus approprié ;
- La poursuite de la rénovation extérieure de l'église avec une demande de financement à hauteur de 92 % du montant H.T des travaux par « Les Amis de Bullion », la DRAC et le département ;
- Projet "Label Ecoles Numériques 2020"
- Changement d'une chaudière à l'Ecole Élémentaire

- Mobilier pour la médiathèque, l'espace jeunes et centre de loisirs
- Divers : équipements urbains, achat de 2 défibrillateurs (obligatoire pour le centre de loisirs et les écoles), travaux du lavoir des Valentins.

Les investissements sur la voirie et les réseaux :

- Il est prévu au cours du deuxième semestre 2020, l'enfouissement des réseaux aériens de la rue de Noncienne (2^e tronçon) et du chemin de Noncienne. Ces travaux seront financés par le SEY (Syndicat d'énergie des Yvelines), le PNR et le Contrat départemental voirie ;
- Il est également prévu l'installation d'un éclairage pour 4 passages piétons dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux rue de Guette, signalisation verticale et horizontale.

Les investissements en matériel informatique et divers mobiliers :

- Il est prévu le renouvellement de 4 ordinateurs pour le secrétariat de Mairie et 1 ordinateur pour la bibliothèque, la migration de 4 ordinateurs en Windows 10
- Mobilier pour la médiathèque, l'espace jeunes et le nouveau centre de loisirs

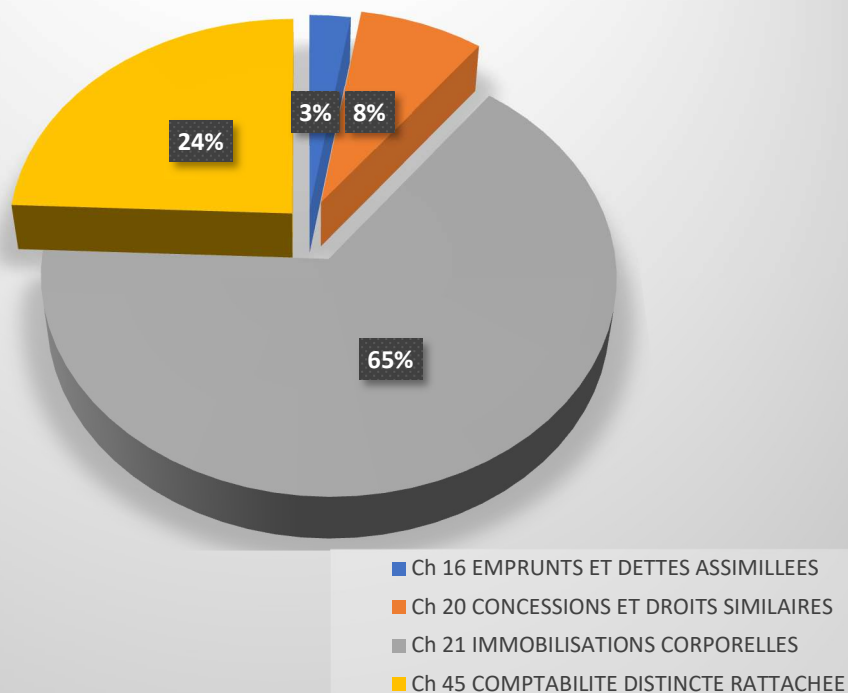
Il est rappelé que le Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY), partenaire financier des travaux d'enfouissement des réseaux rue de Guette, a porté à connaissance les modifications budgétaires et comptables liées au changement de régime fiscal du nouveau cahier des charges de la concession Electricité conclu avec ENEDIS et EDF en date du 21 novembre 2019.

Ces nouvelles modalités impactent les travaux réalisés dans le cadre des conventions de mandat entre le SEY et la collectivité n'ayant pas vocation à intégrer le patrimoine de la collectivité mais celui du SEY. Aussi il convient désormais d'imputer désormais lesdits travaux au compte 4581 "Opérations sous mandat" section d'investissement en lieu et place du compte 2151 "travaux de voirie" section d'investissement jusqu'à présent utilisé.

Le schéma comptable adopté pour les travaux d'enfouissement de réseaux (participation SEY) est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Compte	Montant	Compte	Montant
4581 - Opérations sous mandat		4582 - Opérations sous mandat	
Paieement des travaux sur le réseau électrique	XXX	Remboursement des travaux sur le réseau électrique par le SEY	XXX
2041583 - Subvention d'équipement versée			
Participation de la collectivité versée au SEY	50%		
	du montant des		
	travaux inscrits		
	au cpte 4581		

DEPENSES INVESTISSEMENT BP 2020



La gestion de la dette

L'encours au 01 janvier 2020 se répartit de la façon suivante sur un total de 48 040,04 euros de capital remboursé en 2020 :

- L'emprunt contracté pour la construction de la boulangerie et logement associé jusqu'en 2022. Contracté auprès de la Caisse d'épargne au taux fixe de 4,9 %. Il représente 18 % du capital remboursé en 2019 ;
- L'emprunt contracté pour la rénovation de l'ancienne poste jusqu'en 2021. Contracté auprès de la Caisse d'épargne au taux fixe de 3,9 %. Il représente 32,5 % du capital remboursé en 2019 ;
- L'emprunt pour la construction du centre de loisirs et opérations associées jusqu'en 2034. Contracté auprès de la Caisse d'épargne au taux fixe de 1,35 %. Il représente 49,5 % du capital remboursé en 2019.
- L'emprunt pour la construction du centre de loisirs jusqu'en 2029 auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au taux de 0 %. Le capital est remboursé pour un montant annuel de 3 900 €
- Le montant total du remboursement des intérêts en 2020 pour ces les 3 premiers emprunts cités est de 6 683,28 €.

Détail des dépenses d'investissement 2020

		R.A.R. EN 2020 Recettes	R.A.R. EN 2020 Dépenses	Nouveaux projets 2020 Recettes	Nouveaux projets 2020 Dépenses	BP 2020	BP 2020 Recettes
Ch 040	Opérations d'ordre Transfert entre sections						
Ch 041	OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00 €		0,00 €	0,00 €	
2118	Immobilisations corporelles						
Ch 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		6 318,37 €		48 040,04 €	54 358,41 €	
1641	Remboursement d'emprunts (capital)				48 040,04 €	48 040,04 €	
165	Dépôts et cautionnements		6 318,37 €			6 318,37 €	
16876	Autres dettes						
Ch 20	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €	108 966,92 €	1 258,12 €	56 762,41 €	165 729,33 €	1 258,12 €
202	PLU documents et urbanisme CDHU - GPU				2 000,00 €	2 000,00 €	
	ALEC BILAN THERMIQUE						0,00 €
1326	PNR			1 258,12 €			1 258,12 €
	Frais d'étude (plans topo. giratoires) + solde CDHU						0,00 €
2051	Concessions et droits similaires-Logiciels JVS		128,53 €		5 500,00 €	5 628,53 €	
	Dvlpmt site internet				9 800,00 €	9 800,00 €	
	RGPD + Archivage						
2041583	Subvention d'équipement versée		108 838,39 €		39 462,41 €	148 300,80 €	
Ch 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	367 473,42 €	654 794,45 €	305 743,77 €	742 040,89 €	1 396 835,34 €	673 217,19 €
	ESPACES VERTS - EXTERIEURS	0,00 €	3 090,97 €	2 174,00 €	0,00 €	3 090,97 €	2 174,00 €
2111	Achat de terrains nus + frais de notaire pour CDL + p. C130						0,00 €
							0,00 €
2121	Plantations arbres et arbustes		3 090,97 €			3 090,97 €	
1326	PNR			2 174,00 €			2 174,00 €
21312	ECOLES	0,00 €	0,00 €		13 110,00 €	13 110,00 €	0,00 €
	Eclairage 2 classes						0,00 €
	Alarme anti-intrusion école maternelle + cantine						0,00 €
	Alarme anti-attentat école maternelle + cantine						0,00 €
	Cloture école élémentaire						
	Alarme anti-attentat école élémentaire						0,00 €
	Toiture classe préfabriquée						0,00 €
	Autre réparation toiture						
	Porte école maternelle + travaux						0,00 €
	Changement d'une chaudière				13 110,00 €	13 110,00 €	
2135	AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS - EGLISE - CIMETIERE	66 185,00 €	157 481,84 €	73 373,00 €	480 228,23 €	637 709,57 €	139 558,00 €
	Rénovation Eglise		117 005,94 €		8 572,84 €	125 578,78 €	
	MOE rénovation église		7 954,20 €			7 954,20 €	
1341	DRAC	32 695,00 €					
1323	Département	33 490,00 €					
1322	Région			21 000,00 €			
1328	Les Amis de BULLION			29 186,00 €			
	Mise en place coffret électrique de chantier CDL						
	Changement d'une chaudière						
	Equipement terrain de VTT (Framboisines)		26 497,20 €		2 400,00 €	28 897,20 €	
1322	Département CNDS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)			10 725,00 €			
1323	Région			6 435,00 €			
1328	La Horde de Patagonie (Le BULLIONNAIS)			6 027,00 €			
	Agenda d'Accessibilité PMR (+ Ad'AP) rampes église				1 192,20 €	1 192,20 €	
	Armoire électrique Tennis						0,00 €
	Armoire électrique Stade						0,00 €
	Alarme anti-intrusion école local technique						0,00 €
	Toiture local des Valentins/SP						0,00 €
	Stockage service technique						0,00 €
	Puisard La Châteigneraié (+ amiante)				9 334,06 €	9 334,06 €	
	Réfection du lavoir des valentins		6 024,00 €			6 024,00 €	
	Portail logement boulangerie						
	Réalisation d'un billodrome dans la cour de l'Ecole Elémentaire						
	Etudes et travaux				458 729,13 €	458 729,13 €	
21318	CONTRAT DEPARTEMENTAL	105 082,72 €	488 846,14 €	217 676,77 €	67 896,00 €	556 742,14 €	322 759,49 €
	Ctr loisirs grands et périscolaire / terrains		62 089,60 €			62 089,60 €	
	Ctr loisirs petits et périscolaire						
1323	Département (solde Contrat Départemental) Centre de Loisirs Petits	12 259,23 €		105 866,77 €			
1323	Département (solde Contrat Départemental) Centre de Loisirs Grands						
1328	CAF solde	23 400,00 €					
1341	FSIPL solde	32 011,49 €					
1341	DSIL Ruralité 2017	16 000,00 €					
1341	DETR 2017	10 800,00 €					
1341	Réserve Parlementaire Assemblée Nationale (Centre de Loisirs Petits)	5 420,00 €					
1341	Réserve Parlementaire Assemblée Sénat (Centre de Loisirs Grands)	5 192,00 €					
	Bibliothèque / espace multimédia		404 068,44 €			404 068,44 €	
	Espace jeunes						
	Salle activités et rangement				67 896,00 €	67 896,00 €	
	Maitrise d'œuvre Lot2 - études et divers		22 688,10 €			22 688,10 €	
1323	Département (Contrat Départemental)			111 810,00 €			
2151	VOIRIES - RESEAUX	196 205,70 €	5 376,00 €	0,00 €	13 432,00 €	18 808,00 €	0,00 €
	Abribus domaine des Aulnes						0,00 €
	Mise aux normes plate forme Abribus domaine des Aulnes						0,00 €
	Enfouissement réseaux (rue Chapelle Ste Anne, Haye de rochefort)						0,00 €
	R2 Enfouissement réseaux (rue Chapelle Ste Anne, H. de Roch.						0,00 €
	Enfouissement réseaux rue des prés de la Fontaine						0,00 €
	Enfouissement rue des prés de la Fontaine MOE + bornage						0,00 €
1328	Redevance R2	18 117,00 €					
1328	Participation ENEDIS (article 8)	39 640,00 €					
	Enfouissement rue du Guette + MOE (16 800 € TTC)						0,00 €
	Maitrise d'œuvre et annonces		5 376,00 €			5 376,00 €	
1323	Programme Départemental Voirie 2016-2019	83 321,00 €					
1328	Participation ENEDIS (article 8 + récupération TVA)	34 443,00 €					
1328	ORANGE	8 411,70 €					
	Réhabilitation chemin de la Galetterie (près moulin)						0,00 €

	Réfection voirie C8					0,00 €	
1323	Programme Départemental Voirie 2016-2019	12 273,00 €					
	Réfection Rue du Clos Clément					0,00 €	
	Signalisation verticale et horizontale				4 000,00 €	4 000,00 €	
	Signalisation (Ad'Ap + panneau)					0,00 €	
	Réfection Chemins - Signalisation					0,00 €	
	Déplacement poteau rue du Chat Noir						
	Eclairage 4 passages piéton dans le cadre des trav. Enfouissr rés.				2 892,00 €	2 892,00 €	
	Travaux de reprise de fil d'eau rue Acquisition et rue Près Fontaine				6 540,00 €	6 540,00 €	
	EDD						
	Cressonnières Pont et ponceaux et déversoir					0,00 €	
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
	Autres matériels service technique transpalette					0,00 €	
	Désherbeuse MOSQUITO						
	Socle Tondeuse et saloirs					0,00 €	
	Nouveau camion ST						
	Remorque					0,00 €	
	Broyeur					0,00 €	
	Débroussailluse / Mosquito						
	Divers tables, drapeau, corbeilles voirie				5 000,00 €	5 000,00 €	
216	REGISTRES	0,00 €		0,00 €	6 872,38 €	6 872,38 €	0,00 €
2168	Autres collections et œuvres d'art				6 872,38 €	6 872,38 €	
218	MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE et MOBILIER	0,00 €	0,00 €	12 520,00 €	155 502,28 €	155 502,28 €	12 520,00 €
2183	Informatique secrétariat, sauvegardes et cablage				10 303,00 €	10 303,00 €	
	Migration et refonte site Internet 1/2					0,00 €	
	Projet "Label Ecoles Numériques 2020"				21 040,00 €	21 040,00 €	
1341	Etat - Education Nationale			10 520,00 €			
1341	DETR 2020			2 000,00 €			
2184	Mobilier Matériel CLB et CLASSE ULIS				18 000,00 €	18 000,00 €	
	Mobilier local jeunes				10 000,00 €	10 000,00 €	
	Mobilier Médiathèque				24 000,00 €	24 000,00 €	
	Mobilier Ecoles				4 000,00 €	4 000,00 €	
2188	Corbeilles, vitrine, panneau, table, pied, équipements					0,00 €	
	Déco. de Noël				6 000,00 €	6 000,00 €	
	Développement des circulations actives				60 000,00 €	60 000,00 €	
	Défibrillateurs				2 159,28 €	2 159,28 €	
Ch 45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00 €	217 676,77 €	149 422,00 €	302 907,83 €	520 584,60 €	149 422,00 €
4581	Opérations sous mandat						
	↳ Solde marché SOBCECA (enfouissement réseaux rue de Guette)		217 676,77 €		78 924,83 €	296 601,60 €	
	↳ Enfouissement réseaux électriques, téléphone, éclairage rue chemin Noncienne				223 983,00 €	223 983,00 €	
1326	subvention PNR			5 000,00 €			
1323	Programme Triennal Voirie			96 973,00 €			
4582	Participation SEY			47 449,00 €			
	DEPENSES	367 473,42 €	987 756,51 €	456 423,89 €	1 149 751,17 €	2 137 507,68 €	823 897,31 €

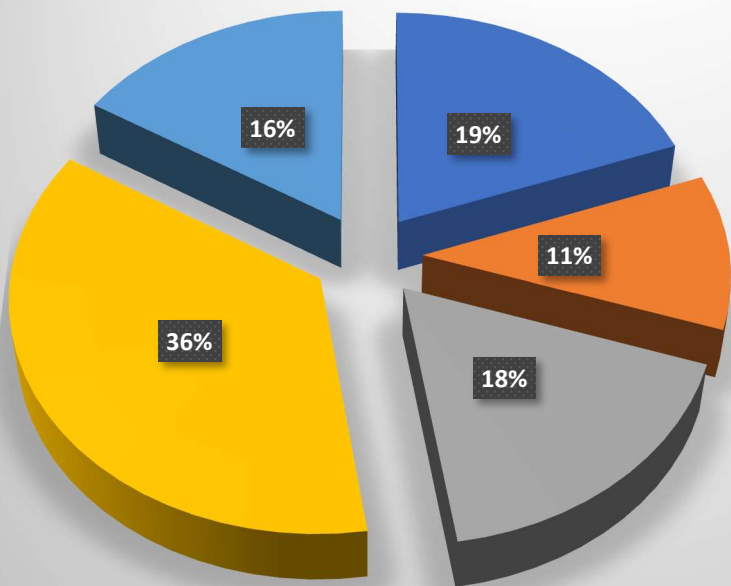
La présentation comprend des colonnes en surbrillances. Elles sont juste présentes pour rappeler les financements et subventions qui ont été sollicités pour boucler les opérations. Elles n'interviennent pas dans les montants des dépenses du budget d'investissement 2020.

Principales recettes en 2020 :

Les recettes d'investissement se répartissent en 3 groupes :

- L'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer tout ou partie de ses projets sur ses fonds propres, est constitué de l'excédent du budget d'investissement 2019 reporté et de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2019. Cet autofinancement de 663 851,71€ représente 36 % du budget primitif. Un virement de 229 855,81 € est également réalisé à partir du budget de fonctionnement afin d'assurer l'équilibre.
- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes à percevoir en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), le remboursement de la TVA.
- Les subventions d'investissement estimées ou perçues en lien avec les projets d'investissement représentent 36 % des recettes avec un total de 776 448,31 € répartis en reste à réaliser de 2019 pour 367 473,42 € et 408 974,89 €.

RECETTES INVESTISSEMENT BP 2020



- Ch 001 Excédent investissement reporté
- Ch 021 Virement de la section de fonctionnement
- Ch 10 Dotations (FCTVA, Taxes d'aménagement, affectation excédent de fonctionnement)
- Ch 13 Subventions d'investissement
- Ch 45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE